

rance du bonheur céleste : *Que les âmes des fidèles reposent en paix.* La prière, comme un encens d'agréable odeur, monte jusqu'au trône de Dieu et en descend, comme une rosée bienfaisante, sur les flammes dont souffrent les âmes du purgatoire.

Les bonnes œuvres que nous offrons à Dieu pour le soulagement et la délivrance de ces âmes leur sont aussi très salutaires, car non seulement elles sont méritoires et impétratoires mais encore satisfactoires.

Les Pères de l'Eglise, vrais témoins de sa doctrine, nous ont enseigné que le saint sacrifice de l'autel, appliqué aux âmes des défunts qui achèvent, dans l'autre vie, d'expier leurs péchés, leur est de la plus grande utilité pour diminuer et terminer leurs souffrances. C'est pour cette raison que de toutes les prières que saint Augustin souhaite qu'on fasse pour sa mère, il demande particulièrement celles de la messe.

Votre esprit de foi et l'affection que vous conservez à ceux de vos proches et amis qui ne sont plus nous donnent l'assurance que vous n'oubliez pas vos morts.

Mais ne devrions nous pas entreprendre une œuvre commune pour venir plus efficacement à leurs secours par des prières, par des œuvres spéciales et surtout par l'oblation du saint sacrifice ? Nous le croyons et pensons le temps arrivé de vous en faire la proposition.

C'est pourquoi, nous venons vous inviter à faire partie de *l'union de prières et de bonnes œuvres* que nous établissons canoniquement par la présente lettre pastorale dans toute l'étendue de l'archidiocèse d'Ottawa, à perpétuité selon le droit, avec les règlements et engagements ci-annexés. Cette confrérie est assez connue pour qu'il ne nous soit pas nécessaire d'en préciser la nature et les avantages. Qu'il nous suffise de dire qu'elle a pour but principal de faire chanter des services pour les associés défunts,